

Appel à candidatures 2025



Sommaire

I. Objet : Appel à candidatures pour la nouvelle édition du BELC – Cité internationale de la langue française 2025 : vers l'autonomie linguistique et numérique3

Partenaires4

II. La formation5

III. Les conditions de participation12

I. Objet : Appel à candidatures pour la nouvelle édition du BELC – Cité internationale de la langue française 2025 : vers l'autonomie linguistique et numérique

Cet événement est organisé par le Centre des monuments nationaux (CMN) et France Éducation internationale (FEI) du 1er au 5 décembre 2025 à la Cité internationale de la langue française – Château de Villers-Cotterêts.

La Cité internationale de la langue française a ouvert ses portes en novembre 2023 au cœur du Château de Villers-Cotterêts dans l'Aisne, entièrement restauré, là-même où François Ier signa un de ses actes les plus fameux : l'ordonnance dite de Villers-Cotterêts, par laquelle le français devint la langue officielle du droit et de l'administration, là aussi où Molière joua son Tartuffe censuré à Paris, là où vécut Alexandre Dumas...

Lieu culturel entièrement dédié à la langue française et aux cultures francophones, la Cité a pour ambition de partager et faire aimer au plus grand nombre une langue vivante, réinventée par tous ceux qui la pratiquent de par le monde.

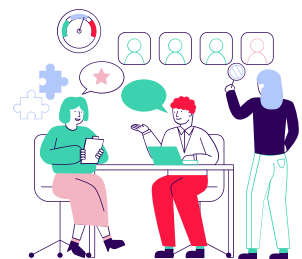
C'est dans cet esprit que le BELC – Cité internationale de la langue française : vers l'autonomie linguistique et numérique a vu le jour en 2023, en réponse aux besoins spécifiques des acteurs des métiers du français qui quotidiennement, œuvrent pour le développement d'une plus grande autonomie linguistique et numérique des publics qu'ils accueillent.

Ce BELC vise à mutualiser et à faire évoluer les pratiques professionnelles mises en œuvre pour accompagner des publics en proie à l'insécurité linguistique et/ou numérique dans l'espace francophone. Les éditions 2023 et 2024 ont été l'occasion de nombreux dialogues sur les approches et les pratiques de remédiation déployées et sur les différentes méthodologies et les ressources existantes.

Deux banques collectives de ressources gratuites et accessibles partout dans le monde, pour les apprenants et/ou les formateurs ont été élaborées par les participants de ces deux premiers BELC :

- [Banque de ressources 2023](#) sur les thématiques de l'alphabétisation et de l'illettrisme.
- [Banque de ressources 2024](#) sur la thématique de l'action culturelle comme levier d'apprentissage.

Ces deux ressources sont disponibles gratuitement sur Padlet.
(La création d'un compte gratuit est nécessaire si vous n'en n'avez pas déjà un)



Partenaires

Devant le succès des deux premières éditions, le Centre des monuments nationaux et France Éducation International, ont décidé de poursuivre l'aventure en 2025 avec le soutien renouvelé de leurs partenaires, le ministère de l'intérieur - Direction de l'Intégration et de l'Accès à la Nationalité, le ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE), le ministère de la Culture, la DRAC des Hauts-de-France et l'appui de l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme (ANLCI), le Réseau National des Professionnels et Centres Ressources Illettrisme et Analphabétisme (RNPCRIA) et du Centre Ressources Illettrisme et Illectronisme de l'Aisne (CRII 02).

Avec le soutien de :



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Avec le concours de :



Réseau National
des Professionnels
et des Centres Ressources
Illettrisme et Analphabétisme



Belc Cité édition 2024 © France Education international / CMN

II. La formation

Le BELC – Cité internationale de la langue française est un événement au service de la lutte contre l'insécurité linguistique et numérique.

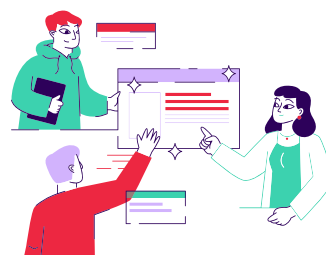


Belc Cité édition 2024 © France Education internationale / CMN

2.1 Retour sur les deux premières éditions

1. 1. 1 Depuis 2023

- 96 professionnels formés exerçant en France et des pays francophones.
- Plus de 25% des participants travaillant dans un pays francophone hors France.
- 100% des participants très satisfaits ou satisfaits.
- 100% des participants recommanderaient la formation BELC Cité internationale de la langue française.
- Un impact au-delà de la semaine de formation avec la création de banques de ressources, des participations à des webinaires ou l'animation d'ateliers.



“
Extrêmement compliqué de n'en citer qu'un parmi les très nombreux points forts : les membres de l'équipe, le programme et l'organisation extraordinaires, mais je retiendrai l'emplacement privilégié au sein du Château de Villers-Cotterêts à la Cité internationale de la langue française, un must ! - Participant BELC 2024



2.2 Emploi du temps du BELC Cité international de la langue française 2024

L'emploi du temps ci-dessous, de l'édition 2024, est donné à titre d'exemple :

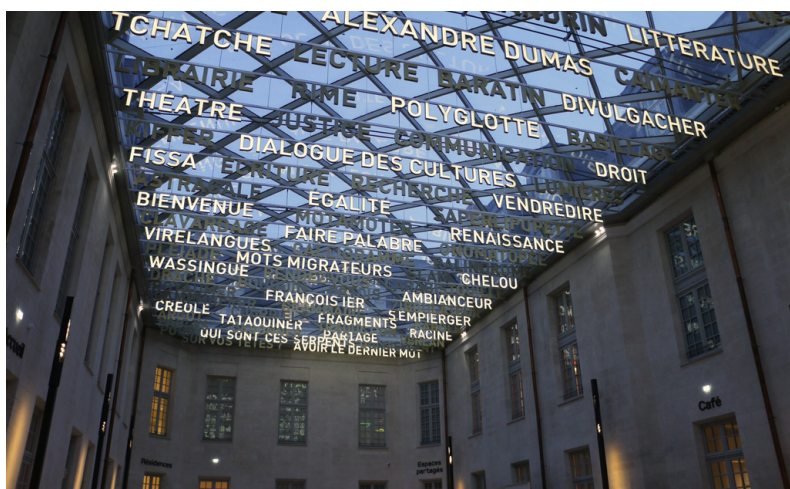
	Volume horaire de formation : 6h00	Volume horaire de formation : 6h00	Volume horaire de formation : 6h00	Volume horaire de formation : 6h00	Volume horaire de formation : 6h00
	Lundi 2 décembre 2024	Mardi 3 décembre 2024	Mercredi 4 décembre 2024	Jeudi 5 décembre 2024	Vendredi 6 décembre 2024
08h30	Départ vers la Cité Accueil des participants	Départ vers la Cité	Départ vers la Cité	Départ vers la Cité	Départ vers la Cité
08h45- 10h15 (1h30)	Formation	Formation	Formation	Formation	Formation
10h15- 10h30 (15 min)					
10h30- 12h00 (1h30)	Formation	Formation	Formation	Formation	Formation
12h00- 13h30					
13h30- 15h00 (1h30)	Formation	Formation	Formation	Formation	Formation
15h00- 15h15 (15min)					
15h15- 16h45 (1h30)	Formation	Formation	Formation	Formation	Formation
	17h00 - 20h30 Cérémonie d'ouverture Cocktail dinatoire	17h00 - 20h30 Activité culturelle Diner	17h00 - 20h30 Activité culturelle Panier-repas	17h00 - 20h30 Activité culturelle Diner	17h00 - 20h30 Cérémonie d'ouverture Cocktail dinatoire
	Retour vers les hôtels	Retour vers les hôtels	Retour vers les hôtels	Retour vers les hôtels	Retour vers les hôtels

Cette troisième édition composée de 3 parcours de formation, d'une table ronde inaugurale, de présentations de professionnels de terrain, et d'activités culturelles dédiées, se tiendra à la Cité internationale de la langue française – Château de Villers-Cotterêts **du 1er au 5 décembre 2025**.

Le BELC – Cité internationale de la langue française 2025 est proposé à **45 formateurs** et formateurs de formateurs (salariés ou bénévoles) exerçant dans l'espace francophone, ayant en charge des apprenants confrontés à une insécurité linguistique et numérique.

2.3 Des temps d'échanges et des rencontres complémentaires à la formation

- Immersion totale (culturelle, linguistique et pédagogique) à Villers-Cotterêts avec tous les participants ;
- Interventions d'acteurs de terrains qui œuvrent pour le développement des compétences de bases en littératie et en numérique (partage de bonnes pratiques) ;
- Visite du parcours permanent de la Cité internationale de la langue française dédié à la langue française ;
- Visite patrimoniale du Château de Villers-Cotterêts ;
- Accès à la programmation culturelle de la Cité internationale de la langue française ;
- Découverte du territoire et d'autres sites culturels.



Cité internationale de la langue française © France Education international / CMN



2.4 Programme prévisionnel 2025 : Descriptif des parcours de formation :

Parcours 1 - Adopter des techniques d'animation pour enseigner auprès des publics allophones (peu ou non scolarisés antérieurement).

 Domaine Enseignement	 Durée 30 heures	Format Présence 
--	---	---

Public

Ce parcours s'adresse aux formateurs bénévoles ou salariés, qui accompagnent des adultes allophones (ayant un niveau minimum A1 de français à l'oral), pas ou peu scolarisés, en cours d'apprentissage de la lecture-écriture (public FLE « alpha » / en situation d'analphabétisme) ;

Ce parcours s'adresse aux formateurs qui n'ont pas ou peu été formés à la problématique de l'alphabétisation.

Prérequis pédagogiques

Ce parcours est ouvert à des formateurs qui désirent faire évoluer leurs pratiques pédagogiques pour mieux accompagner ces publics.

NB : Les candidatures des formateurs actuellement en exercice auprès de ces publics seront prioritaires.

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECRL, est requise.

Prérequis techniques et numériques

Ce parcours est ouvert aux professionnels sans connaissance particulière des outils numériques.

NB : Pour les personnes en possession d'un ordinateur portable, il est recommandé de l'apporter en formation.

Objectif général

Ce parcours vise l'acquisition de connaissances et de compétences permettant de mettre en œuvre des pratiques de classe et des techniques d'animation pour motiver les apprenants et favoriser l'apprentissage des compétences de bases (littératie/lecture-écriture, numératie, temps, espace et numérique).

Présentation

Dans un premier temps, les participants expérimenteront et analyseront des activités pour découvrir les grands principes de l'approche actionnelle appliquée à l'apprentissage des compétences de bases (littératie/lecture-écriture, numératie, temps, espace et numérique) à l'âge adulte avec un focus sur la lecture écrite.

Dans un second temps, ils expérimenteront et analyseront des activités différenciées pour gérer l'hétérogénéité au sein du groupe.

Ils expérimenteront ensuite des supports et des techniques d'animation ludiques et motivantes pour faciliter l'apprentissage et développer la dynamique de groupe. Pour finir, ils expérimenteront et mettront en œuvre des pratiques pédagogiques inspirées de la Méthode Naturelle de Lecture-Ecriture (MNLE) pour faciliter l'entrée dans l'écrit et l'acquisition des compétences de base.

Modalités et conditions

La formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique. Dans le cadre de la formation en présence, le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance.

Parcours 2 – Utiliser le numérique pour développer les compétences de base (publics en situation d'illettrisme ou d'alphabétisation)



Domaine
Enseignement



Durée
30 heures

Format
Présence



Public

Ce parcours s'adresse aux formateurs bénévoles ou salariés, qui accompagnent :

- des adultes francophones ou allophones, pas ou peu scolarisés, en cours d'apprentissage de la lecture-écriture (**public FLE « alpha »** / en situation d'analphabétisme);
- et/ou des **adultes en situation d'illettrisme** c'est-à-dire des personnes qui ont été scolarisées en langue française et qui, arrivées à l'âge adulte, ne parviennent pas pour autant à être autonomes avec l'écriture, la lecture, avec les outils numériques dans des situations simples de la vie quotidienne (définition de l'ANLCI : <https://www.anlci.gouv.fr/illettrisme/quest-ce-que-lillettrisme/>).

Ce parcours s'adresse aux formateurs qui n'ont pas ou peu été formés à la problématique de l'illettrisme ou de l'alphabétisation et à l'utilisation des outils numériques pour ce public.

Prérequis pédagogiques

Ce parcours est ouvert à des formateurs qui désirent intégrer le numérique dans leurs pratiques pédagogiques. Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECRL, est requise.

Prérequis techniques et numériques

Ce parcours est ouvert aux professionnels qui ont des compétences de base dans l'utilisation des outils numériques et qui savent utiliser en autonomie leur propre appareil numérique (ordinateur, tablette ou smartphone).

NB : Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, nous les invitons à apporter leur propre matériel si possible : ordinateur portable, tablette et/ou smartphone.

Objectif général

Ce parcours vise l'acquisition de connaissances et de compétences pour développer l'autonomie des apprenants grâce aux outils numériques et pour sélectionner des ressources et intégrer le numérique dans ses pratiques pédagogiques.

Présentation

Dans un premier temps, les participants caractériseront les publics en situation d'illettrisme et les publics allophone en situation d'alphabetisation et identifieront leurs besoins spécifiques. Dans un deuxième temps, et tout au long du parcours, ils seront amenés à expérimenter des outils pour former au et par le numérique.

Ils sélectionneront des outils numériques et des modalités d'animation pour favoriser l'insertion et développer l'autonomie des apprenants.

Pour finir, ils analyseront un scénario pédagogique qui intègre les outils numériques et concevront une activité pédagogique qui implique l'utilisation d'un outil numérique.

Modalités et conditions

La formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Dans le cadre de la formation en présence, le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance.

Parcours 3 – Développer les compétences de base par des actions culturelles (publics en situation d'illettrisme ou d'alphabetisation)



Domaine
Enseignement



Durée
30 heures

Format
Présence



Public

Ce parcours s'adresse aux formateurs bénévoles ou salariés, qui accompagnent :

- des adultes francophones ou non, pas ou peu scolarisés, en cours d'apprentissage de la lecture-écriture (**public « alpha »** / en situation d'analphabétisme) ;

- et/ou des **adultes en situation d'illettrisme** c'est-à-dire des personnes qui ont été scolarisées en langue française et qui, arrivées à l'âge adulte, ne parviennent pas pour autant à être autonomes avec l'écriture, la lecture, avec les outils numériques dans des situations simples de la vie quotidienne (définition de l'ANLCI : <https://www.anlci.gouv.fr/illettrisme/quest-ce-que-lillettrisme/>).

Prérequis pédagogiques

Ce parcours est ouvert à des formateurs qui désirent intégrer des activités culturelles dans leurs pratiques pédagogiques.

Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECRL, est requise.

Attention ! Les participants sélectionnés pour ce parcours devront suivre préalablement le module gratuit à distance de 3 heures intitulé : « [La démarche Action culturelle et langue française](https://plus.france-education-international.fr/offre-de-formation/6786/La_d%C3%A9marche_%C2%AB_Action_culturelle_et_langue_fran%C3%A7aise_%C2%BB) » et obtenir le badge validant ce module disponible en ligne sur FEI+. Pour s'inscrire à ce module gratuit en ligne « [La démarche Action culturelle et langue française](https://plus.france-education-international.fr/offre-de-formation/6786/La_d%C3%A9marche_%C2%AB_Action_culturelle_et_langue_fran%C3%A7aise_%C2%BB) » : https://plus.france-education-international.fr/offre-de-formation/6786/La_d%C3%A9marche_%C2%AB_Action_culturelle_et_langue_fran%C3%A7aise_%C2%BB

Prérequis techniques et numériques

Ce parcours est ouvert aux professionnels qui ont des compétences dans l'utilisation des outils numériques et qui savent utiliser en autonomie leur propre appareil numérique (ordinateur, tablette ou smartphone).

NB : Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, nous les invitons à apporter leur propre matériel si possible : ordinateur portable, tablette et/ou smartphone.

Objectif général

Ce parcours vise l'acquisition de connaissances et de compétences pour concevoir et adapter des activités autour d'actions culturelles (visite d'un site culturel, visite d'un musée, d'une exposition, etc.) afin de sensibiliser un public en situation d'illettrisme ou un public FLE en situation d'alphabétisation au patrimoine culturel.

L'objectif est d'élaborer à partir d'exemples et de démarches méthodologiques inspirantes, des activités adaptées pour faire découvrir un site historique et/ou culturel ici, la Cité internationale de la langue française) à un public en situation d'illettrisme.

Il s'agira également d'enrichir la base de ressources élaborée dans le cadre de ce parcours en 2024 : [BELC Cité Internationale de la langue française 2024-Parcours 3 : Lutter contre l'illettrisme par des actions culturelles](#)

Les activités créées pourront ensuite être compilées et faire l'objet d'un webinaire pour une présentation et une diffusion à plus grande échelle.

Présentation

Dans un premier temps, les participants caractériseront les publics en situation d'illettrisme ou les publics FLE en situation d'alphabétisation dans leur contexte et identifieront leurs besoins spécifiques. Un temps sera également consacré à l'appropriation et à l'échange autour du cadre théorique, déontologique et méthodologique, ainsi que des outils d'aide à la conception de séquences pédagogiques conçus par le groupe-expert en 2024 et présentés dans la banque de ressources sur Padlet.

Dans un deuxième temps, ils visiteront la Cité internationale de la langue française, son château Renaissance et son parcours permanent avec ses 60 dispositifs pour s'approprier ce lieu historique et culturel.

Ils se familiariseront notamment avec la démarche « Action culturelle et langue française » et d'autres exemples d'actions (des ateliers pour les publics dits "éloignés" proposées par le Centre des Monuments Nationaux).

Ils s'inspireront ensuite de ces exemples pour concevoir des activités pour travailler les compétences écrites avec un public en situation d'illettrisme ou un public FLE en situation d'alphabétisation à travers la découverte du site historique, du parcours permanent de la Cité internationale de la langue française. Les activités conçues seront intégrées à une banque d'activités commune et partagée en ligne au grand public.

Différentes interventions d'acteurs de terrain seront proposées (en présence ou à distance) tout au long du parcours afin de présenter aux participants des projets, des dispositifs et des outils innovants et inspirants menés autour de la culture.

Modalités et conditions

La formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Dans le cadre de la formation en présence, le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance.

III. Les conditions de participation

3.1 Public concerné

La troisième édition du BELC Cité internationale 2025 rassemblera au total **45 professionnels** qui interviennent auprès des publics suivants :

- Adultes non francophones n'ayant pas été scolarisés ou peu scolarisés (FLE en situation d'analphabétisme) ;
- Adultes francophones à l'oral n'ayant pas été scolarisés ou peu scolarisés (en situation d'analphabétisme) ;
- Adultes francophones ayant été scolarisés mais maîtrisant mal les fondamentaux de l'écrit (en situation d'illettrisme) ;
- Adultes francophones ou non ne maîtrisant pas ou peu le numérique.



3.2 Prise en charge des participants

Le Centre des monuments nationaux, France Éducation International et les différents partenaires financeurs prendront en charge les frais de formation, d'hébergement et de restauration des candidats.

La restauration des participants comprend le déjeuner, une pause-café et le dîner.

- **L'hébergement est strictement limité à 6 nuitées maximum** par participant (nuits du dimanche 30 décembre, lundi 1er, mardi 2, mercredi 3, jeudi 4, vendredi 5 décembre 2025), toute nuitée supplémentaire sera à la charge exclusive des participants. Le petit-déjeuner est compris dans l'hébergement.
- **Les frais de transport** depuis le lieu de résidence des candidats jusqu'au lieu de formation (un aller/retour à prévoir) **sont à la charge des candidats ou de leur structure d'exercice.**



3.3 Modalités d'inscription

Les candidats devront fournir le dossier de candidature renseigné en détaillant leur formation initiale et continue, leur expérience professionnelle, les cours dispensés, les publics auprès desquels ils interviennent, leurs compétences pédagogiques et didactiques, les éventuels projets ou initiatives dans lesquels ils sont impliqués, etc.



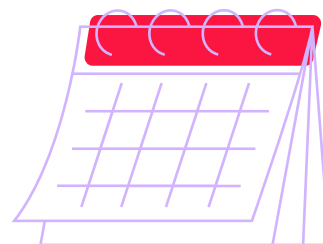
NB : les candidats devront indiquer dans le dossier de candidature, le choix des parcours de formation souhaité (parcours 1, 2 ou 3) par ordre de priorité .

Les candidatures devront être envoyées, **avant le jeudi 31 juillet 2025 minuit, heure de Paris, délai de rigueur**, à l'adresse suivante : residencecite.belc@monuments-nationaux.fr

Seules les candidatures complètes et motivées seront examinées. Un accusé de réception sera envoyé après le dépôt de chaque candidature via l'adresse email : residencecite.belc@monuments-nationaux.fr

3.4 Calendrier des inscriptions

- **31 juillet 2025** : date limite pour envoi du dossier de candidature ;
- **1ère quinzaine de septembre 2025** : examen des candidatures par le comité de sélection ;
- **30 septembre 2025** : notification des candidatures retenues ;
- **Octobre 2025** : inscription individuelle des participants sur le logiciel du BELC géré par FEI et confirmation des inscriptions par FEI. Inscription individuelle des participants au formulaire concernant les aspects logistiques géré par la Cité internationale de la langue française.



3.5 Engagements des participants

Les participants au BELC – Cité internationale de la langue française 2025 : vers l'autonomie linguistique et numérique, s'engagent à :

- prendre connaissance du programme de formation et des modalités de déroulement ;
- une fois leur candidature retenue, s'inscrire par leurs propres moyens sur le « logiciel BELC » créé à cet effet en amont de la formation ;
- une fois leur candidature retenue, compléter par leurs propres moyens le formulaire concernant les aspects logistiques créé à cet effet, en amont de la formation ;
- suivre la formation « en immersion », c'est-à-dire à résider dans les hébergements mis à leur disposition sur place ;
- assister à l'ensemble du parcours auquel ils se seront inscrits (30 heures de formation en présence au total dispensées du lundi 1er au vendredi 5 décembre 2025) ;
- assister, à la table-ronde et aux activités culturelles proposées dans le cadre de cette formation ;
- informer dans les meilleurs délais, le Centre des Monuments Nationaux et France Education International en cas de difficultés particulières pour assister à la formation ;
- céder les droits d'exploitation des documents produits par le groupe lors de la formation.